



**Numéro 172**  
30 janvier 2019



**AGRO-METEO**  
**CEREALES D'HIVER :**  
-Point sur les désherbages

**COLZA**  
-Calculer sa dose  
prévisionnelle / Stratégie de  
fractionnement

**PPF/CAHIER D'EPANDAGE**

**FORMATIONS**

**REUNION D'INFORMATION**

**OAD OPTIPROTECT**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semailles et du BSV Ile-de-France n°- du -. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Service Agronomie**  
418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



avec le contribution financière  
de conseil d'agriculture agricole,  
développement agricole et rural.

## AGROMETEO

Les précipitations de pluie et de neige des derniers jours ont stoppé les interventions. Les semis précoces d'orge de printemps et les désherbages de sortie hiver devront attendre le ressuyage des terres.

## CEREALES : évaluation des efficacités herbicides

Il est possible de faire le point sur l'efficacité des programmes de désherbage d'automne, afin de définir les nécessités de rattrapage.

**Les conseillers grandes cultures de chaque secteur se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos observations et réflexions de programmes de printemps.**

## COLZA

(stade rosette)

### Reliquats azotés sortie hiver

Sur les parcelles avec un faible développement depuis l'implantation de la culture et avec la faible pluviométrie de cet hiver, nous vous conseillons de réaliser des RSH. Cela permettra de mieux affiner le conseil sur des prévisionnels de doses qui risquent d'être élevés.

### Comment calculer sa dose prévisionnelle ?

La pesée des colzas permet d'évaluer la biomasse et d'en déduire l'azote déjà absorbée par la plante pour ajuster votre plan prévisionnel de fertilisation.

Sur 4 placettes d'1 m<sup>2</sup> bien réparties sur la parcelle, couper toutes les plantes au niveau du sol, de préférence quand la végétation est ressuyée et peser ces prélèvements. Une fois le poids moyen calculé, utilisez la réglette Terres Inovia pour calculer la dose à apporter en fonction de votre sol, etc.

[www.regletteazotecolza.fr](http://www.regletteazotecolza.fr)

➤ A réaliser une fois la période de gel terminée et la neige fondue. En fonction du niveau de biomasse, il conviendra dans les situations d'implantation et de développement difficiles, de réévaluer votre objectif de rendement pour ajuster au mieux la dose d'azote.

**ATTENTION ! Les premiers apports sur colza sont autorisés à partir du 1<sup>er</sup> février ! Si plus de 120 U à apporter, obligation de fractionner en 2 apports.**

### Stratégie de fractionnement

	Reprise de végétation	Boutons accolés	Boutons séparés
<b>Petits colzas</b> (dose > de 170 unités)	50 unités	Complément (dose totale - 90)	40 unités
<b>Colzas moyens</b> (dose de 100 à 170 unités)	Moitié de la dose totale	Moitié de la dose totale	-
<b>Colzas forts</b> à très forts (dose < 100 unités)	40 unités	Solde	-

➤ **En plus des conditions de portance, attendre une franche reprise de la végétation avant le 1<sup>er</sup> apport d'azote.**

Les besoins à la reprise restent faibles même pour les petits colzas : il est inutile d'apporter de l'azote plus tôt sur des petits colzas que sur des gros colzas. Ils peuvent avoir un niveau de croissance différent (taille des organes) mais le stade de développement est le même (rosette).

➤ Pour les colzas avec des doses de conseil élevées (dose totale > 170 u), préférer un fractionnement en 3 apports.

➤ Pour des parcelles hétérogènes, se baser sur la proportion la plus importante pour décider du fractionnement.

➤ **Soufre : jamais d'impasse !**

Afin d'éviter les carences, il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate (SO<sub>3</sub>), y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver.

➤ Si le colza n'est pas très développé, faire l'apport de soufre au moment du 2<sup>ème</sup> apport d'azote.

➤ Si le colza est bien développé, les besoins seront élevés dès le début de la montaison. L'apport devra être fait au moment du 1<sup>er</sup> apport d'azote.

## RAPPEL PPF ET CAHIER D'EPANDAGE

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans la réalisation de votre plan prévisionnel de fumure azotée et cahier d'épandage.

**Pour vous inscrire**, télécharger le bulletin d'inscription ou vous inscrire en ligne en cliquant [ici](#).

## FORMATION : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

**Date :** le lundi 18 février 2019 de 9 h à 17 h 30

**Lieu :** Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, **6 avenue Pierre Richier, 91150 ETAMPES**

**Objectifs :** Se conforter, se sécuriser dans sa légitimité de « porte-parole » de l'agriculture francilienne. / Savoir parler positivement de son métier, ses pratiques. / Acquérir quelques clés de gestion des discours « à charge », pour favoriser les dialogues constructifs avec le grand public, dont le voisinage, ou avec les visiteurs lors de portes ouvertes.

**Intervenant :** Cyrcée MILLAN – Formatrice IFOCAP

### **Programme :**

**Matin :** comprendre la nature et les enjeux de la communication : détermination des éléments clefs d'une bonne communication et identifier les freins possibles. / Comprendre son interlocuteur et adapter sa posture : focus sur le récepteur de sa communication.

**Après-midi :** s'exprimer, s'affirmer : trouver sa légitimité, structurer ses idées pour convaincre. Les différents types et natures d'arguments, la construction d'un argumentaire autour d'un message fil rouge pour répondre aux interpellations.

**Tarifs :** Contributeurs VIVEA 35 € / Autres publics : 203 €

**Renseignements et inscriptions :** Maï CHAPELIN, 01 39 23 42 39 ; mail : [mai.chapelin@idf.chambagri.fr](mailto:mai.chapelin@idf.chambagri.fr)

## REUNION D'INFORMATION : photovoltaïque

Rappel, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France organise une réunion d'information sur le photovoltaïque :

4 février 2019	AUBEPIERRE-OUZOUER-LE REPOS (77)	14 h 00 – 17 h 00	Photovoltaïque
----------------	----------------------------------	-------------------	----------------

**Inscription obligatoire** auprès du service Economie-Filière de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : [economie-filieres@idf.chambagri.fr](mailto:economie-filieres@idf.chambagri.fr) ou par téléphone 01 39 23 42 17

## OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (date d'observation), Rouille jaune (date d'observation), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rnelles (disponible également pour les non abonnés).

 Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rnelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rnelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller de secteur.

## MES PARCELLES



2019, ça sera avec **Mes p@rnelles**

Contactez-nous au  
06 07 66 86 40

**Mes p@rnelles Touch**


**Bulletin d'abonnement 2019**

Liste des bonnes résolutions :

- Je m'abonne à Mes parcelles
- Je crée mon assolement sur Mes parcelles
- J'enregistre mes interventions sur Mes parcelles
- Je réalise mon plan prévisionnel de fumure avec Mes parcelles
- Je calcule mes marges avec Mes parcelles

Mes p@rnelles est un outil en ligne pour prévoir, enregistrer, valoriser vos pratiques et faciliter le pilotage de vos cultures



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**